



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 10 octobre 2024 2024 — N° 153

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Carole Mainville.

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire de la Maison UP.

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de la santé mentale.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire du Service des loisirs Saint-Clément.

Mme Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 85^e anniversaire de l'entreprise RONA.

10 octobre 2024

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner l’instauration de nouveaux programmes au Centre d’études de Vaudreuil-Dorion.

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jacinthe Arnault.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin d’inviter les citoyens à participer à l’événement Bibliothèque vivante organisé en collaboration avec la Société de développement et d’animation de Mascouche.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Centre communautaire portugais Les Amis unis.

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la prévention des incendies.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de saluer la mémoire du jeune Nathan Macameau.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Doris Tremblay.

10 octobre 2024

À 9 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 06.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 74 Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 74.

Dépôts de documents

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel d'activités 2023-2024 de l'Autorité des marchés publics;
(Dépôt n° 1925-20241010)

10 octobre 2024

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Centre d'acquisitions gouvernementales.

(Dépôt n° 1926-20241010)

M. Dubé, ministre de la Santé, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Centre hospitalier de l'Université de Montréal;

(Dépôt n° 1927-20241010)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est;

(Dépôt n° 1928-20241010)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal;

(Dépôt n° 1929-20241010)

Le rapport annuel 2023-2024 du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James;

(Dépôt n° 1930-20241010)

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est;

(Dépôt n° 1931-20241010)

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

(Dépôt n° 1932-20241010)

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal;

(Dépôt n° 1933-20241010)

10 octobre 2024

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal;

(Dépôt n° 1934-20241010)

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

(Dépôt n° 1935-20241010)

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval;

(Dépôt n° 1936-20241010)

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de l'Institut de cardiologie de Montréal;

(Dépôt n° 1937-20241010)

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

(Dépôt n° 1938-20241010)

Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Conseil du statut de la femme.

(Dépôt n° 1939-20241010)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 131 concernant la station de ski Mont-Sainte-Anne, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 mai 2024 par Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey).

(Dépôt n° 1940-20241010)

10 octobre 2024

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Caron (La Pinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 380 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des places disponibles et la réalisation du projet d'agrandissement du CHSLD de Bedford (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 1941-20241010)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Fortin (Pontiac) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 9 octobre 2024 sur la motion proposée par M. Derraji, leader de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la Société de l'assurance automobile du Québec qualifie de « mesure porteuse » l'instauration de sanctions administratives dès l'atteinte d'un taux d'alcoolémie de 0.05;

QU'elle rappelle le consensus scientifique grandissant au sujet de cette mesure;

10 octobre 2024

QU'elle déclare que le seul objectif du gouvernement devrait être celui de sauver des vies;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de prendre les dispositions nécessaires afin que le projet de loi n° 694, qui propose l'instauration de cette mesure, soit étudié et adopté d'ici la fin de la présente session parlementaire.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **326** en annexe)

Pour : **24** Contre : **78** Abstention : **3**

Motions sans préavis

Mme Zaga Mendez (Verdun) présente une motion concernant la Loi sur les mines; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les projets éoliens; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, conjointement avec M. Derraji (Nelligan), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 25^e anniversaire du Cégep Gerald-Godin, le plus jeune cégep du réseau et le seul cégep francophone situé dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal dans le village de Sainte-Geneviève;

10 octobre 2024

QU'elle reconnaisse la contribution essentielle du cégep dans la protection et la valorisation de la langue française;

QU'elle reconnaisse également le rôle important du cégep dans l'intégration des communautés culturelles et la francisation;

QU'elle remercie tous les membres du personnel, du passé comme du présent, pour leur travail remarquable auprès de la communauté étudiante;

QU'elle souligne la place de choix qu'occupe le cégep dans sa communauté, notamment pour son apport à la vie culturelle et sportive;

QU'enfin, elle réitère la nécessité d'un réseau d'établissements d'enseignement supérieur fort, diversifié et implanté dans les collectivités qu'ils desservent.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), conjointement avec Mme Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la première Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal, qui se tiendra le 15 octobre prochain;

QU'elle rappelle que le décès périnatal, soit le décès d'un enfant survenu pendant la grossesse, l'accouchement ou la première année de vie, touche chaque année près de 23 000 familles québécoises;

QU'elle prenne acte que le deuil périnatal entraîne des impacts économiques et sociaux non négligeables en plus d'un impact important sur la santé mentale des membres des familles affligées compromettant dans certains cas la capacité de travailler;

10 octobre 2024

QU'elle prenne acte que la ministre de l'Emploi a mandaté le Conseil de gestion de l'assurance parentale afin d'étudier de possibles aménagements supplémentaires à ceux déjà existants au Régime québécois d'assurance parentale qui pourraient tenir en compte la réalité des parents endeuillés;

QU'enfin, elle observe une minute de silence à la mémoire de tous les enfants décédés pendant la période périnatale.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 71, Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions.

10 octobre 2024

Mme Soucy, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du Tribunal administratif du logement sur sa gestion administrative, sur ses engagements financiers et sur le rapport annuel du Protecteur du citoyen; puis en séance publique afin de procéder à cette audition; et enfin en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations de la Commission à la suite de l'audition;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions concernant la création d'un ministère des Aînés avant les prochaines élections provinciales.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, elle donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance publique afin de procéder à l'audition de Meta Canada et de TikTok Canada sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 25 octobre 2024, M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) s'adressera à Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le gouvernement caquiste et sa vision économique datant d'une autre époque ».

10 octobre 2024

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 64, Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 64 est adopté.

À 12 h 44, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 h 01, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, portant sur le sujet suivant : « L'inaction caquiste dans le dossier de l'agrandissement du CHSLD de Bedford ». Mme Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, remplace la ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Labrie (Sherbrooke) à M. Dubé, ministre de la Santé, portant sur le sujet suivant : « Le déni d'accès à des soins de santé dentaires aux personnes prises en charge par l'État ».

10 octobre 2024

M. Dubé, ministre de la Santé, propose l'ajournement des travaux au mardi 22 octobre 2024, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 13 h 26, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 22 octobre 2024, à 13 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

10 octobre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Derraji, leader de l'opposition officielle :

(Vote n° 326)

POUR - 24

Bouazzi (QS)	Dufour (PLQ)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)
Cadet (PLQ)	(Mille-Îles)	McGraw (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Caron (PLQ)	Fontecilla (QS)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(La Pinière)	Fortin (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zaga Mendez (QS)
Ciccone (PLQ)	Garceau (PLQ)	Nichols (IND)	Zanetti (QS)
Cliche-Rivard (QS)	Grandmont (QS)	Prass (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Rizqy (PLQ)	

CONTRE - 78

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (IND)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Legault (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	(Hull)
(Portneuf)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	
Champagne Jourdain	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	

ABSTENTIONS - 3

Arseneau (PQ)	Paradis (PQ)
Bérubé (PQ)	